

Le conseil du laboratoire Astroparticule et Cosmologie — APC, UMR 7164 —, exprime sa vive inquiétude face au projet de réforme du CNRS à l'ordre du jour de son conseil d'administration du 19 juin.

Cette réforme du CNRS consiste en son découpage en six instituts nationaux qui seraient pilotés par le pouvoir politique : vote du budget de chaque institut par le Parlement, nomination des directeurs par le ministre, et alignement de la recherche sur les orientations de l'ANR. Le pouvoir politique doit déterminer le budget global attribué aux grands organismes de recherche et participer à l'établissement de leurs priorités. Mais son intervention directe dans leur fonctionnement interne et dans la définition précise des recherches qui y sont effectuées est discutable — le temps des mandats politiques et des intérêts associés n'étant pas celui de la recherche — et ne correspond d'ailleurs pas aux pratiques des pays industrialisés.

Par ailleurs le morcellement du CNRS aboutirait à un cloisonnement qui porterait atteinte à sa vocation pluridisciplinaire. Le conseil de l'APC, laboratoire dont les fondations mêmes reposent sur l'interdisciplinarité, exprime avec force son opposition à cette réforme et sa solidarité avec les départements et thématiques de recherche qu'elle met en danger.

Le conseil dénonce également la méthode hypocrite et autoritaire qu'utilise le ministère pour imposer son projet de réforme. Celui-ci devait initialement faire l'objet d'une réflexion concertée à travers un échange, d'une part entre le ministère et la présidence du CNRS, et d'autre part entre cette dernière et les directeurs d'unités ; elle s'est finalement soldée par une prise de décision unilatérale du ministère faisant fi des réflexions menées par les acteurs de la recherche à toutes les échelles¹. L'entretien donné au *Monde* par Valérie Pécresse le 21 mai, dans lequel la réforme du CNRS était présentée avant même sa discussion préalable au CA du CNRS prévu le lendemain, ne peut être interprété que comme une volonté de réforme autoritaire, hâtive, malgré l'apparence d'une procédure concertée.

Le conseil exprime enfin sa consternation et son indignation face au dénigrement systématique dont fait l'objet la recherche française dans les discours politiques. Le but de cette campagne est sans doute de justifier une réforme qui apparaît inadéquate et dangereuse pour l'avenir de la recherche en France.

¹ Par exemple le travail effectué à la fois au sein du conseil et en assemblée générale au laboratoire APC au printemps 2008.